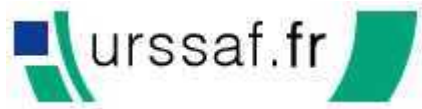


Conception

Conception du portail des Urssaf



Historique

Le 1er mars 1999, le site URSSAF.FR s'ouvre au public.

Le 1er octobre 2002, une deuxième version du portail introduit d'importantes innovations techniques et éditoriales.

Le 1er décembre 2004 est mise en oeuvre la nouvelle orientation cotisants de l'Acoss et des Urssaf : au-delà de l'espace d'information générale, l'information est structurée en sept espaces "clients".

Le 15 novembre 2010, une nouvelle charte graphique et ergonomique porte l'information et les services en ligne d'urssaf.fr au plus près de chaque profil d'utilisateur.

Les acteurs du projet :

Maîtrise d'ouvrage

L'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss). Avec la participation des Urssaf de : Angers, Bordeaux, Cahors, Nice, Orléans, Paris et Toulouse.

Maîtrise d'Oeuvre

Editoriale : l'Acoss et l'Urssaf de Toulouse pour le portail Urssaf.fr. Informatique : Cirso de Toulouse et l'Urssaf de Bordeaux Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter les infos légales, accessibles par le menu « Contacts @ ».

Conception des sites locaux

-

Historique

De 1995 à 2002, chaque Urssaf a proposé un site conçu et réalisé avec des ressources locales.

De 2000 à 2004 le site mutualisé est proposé aux Urssaf. Conçu et développé par la région Sud-Ouest, ce site permet à 40 Urssaf d'accéder à une meilleure homogénéité et à un gain de temps pour les mises à jour.

Le 8 décembre 2004, s'ouvre à Cahors le premier site local fondé sur la structure dite "Concerto". Réalisé sous l'égide de l'Acoss, le site harmonisé-type Concerto a été conçu à partir des études menées avec les Urssaf qui l'ont progressivement déployé.

Les acteurs du projet :

Maîtrise d'ouvrage

L'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss). Responsable de l'harmonisation : Antón URQUIZA. Avec la participation des Urssaf d'appui de : Cahors, Grenoble, Nice, Orléans, La Rochelle, Metz, Amiens et Paris.

Maîtrise d'Oeuvre

Editoriale : Chaque Directeur d'Urssaf assure avec ses collaborateurs la conduite éditoriale de son site Internet
Informatique : Cirso de Toulouse

Consulter les cartes de visite et les sites locaux des Urssaf

http://www.urssaf.fr/general/les_urssaf/votre_urssaf/index.phtml

Conception de la Lettre d'info d'urssaf.fr

Historique

Le 27 janvier 2003, le portail des Urssaf met en ligne un dispositif permettant l'abonnement à une lettre d'information (newsletter) relative aux actualités du site national des Urssaf. La lettre réalisée est au format texte.

Le 14 mai 2004, s'ajoutent aux informations du portail [urssaf.fr](http://www.urssaf.fr) les informations des Urssaf. Le département de la Haute-Garonne est le premier à disposer de l'info locale. Construit sous l'égide de l'Acoss, "La lettre d'info d'urssaf.fr" a été conçue à partir des études menées avec 50 Urssaf. Cette lettre, au format hypertexte est constituée d'une partie nationale diffusant l'information du portail [urssaf.fr](http://www.urssaf.fr) et d'une partie alimentée par chaque Urssaf. L'abonné reçoit une lettre personnalisée en fonction du/des profils sélectionnés et de l'Urssaf de son lieu de résidence.

Le 22 juin 2006, "La Lettre d'info d'urssaf.fr" paraît. La nouvelle Lettre d'info d'urssaf.fr est conçue pour étendre le dispositif à l'ensemble des Organismes de la Branche du recouvrement : l'Acoss, les Urssaf, les Cgss, la Cmaf et les sites d'offres de service. 10 espaces d'information sont disponibles. Aux espaces : Information générale, Employeurs, Indépendants, Particuliers, Associations s'ajoutent : Acoss, Créateurs d'entreprises, Experts, Salariés et Outre-mer. La forme de la Lettre est enrichie graphiquement. Chacun des espaces y est matérialisé par une icône distincte. Le dispositif de gestion de l'abonnement permet à tout moment à chaque abonné de personnaliser son exemplaire de la Lettre d'info. Cette nouvelle version confirme l'engagement de la Branche du recouvrement dans la nouvelle approche de la relation clients. Forte de son extension à de nouveaux sites Internet adhérents, la nouvelle Lettre d'info s'affirme comme le relais des publications de l'Acoss et du réseau des Urssaf (circulaires, documents de communication, indicateurs statistiques, etc.).

La Lettre d'info d'urssaf.fr en chiffres :

- Parution : deux fois par mois, dans la soirée du jeudi au vendredi
- Abonnés : près de 118 000 en novembre 2010
- Variantes éditoriales : jusqu'à 8 500 types de Lettre électronique en fonction du contenu, des espaces alimentés par les rédacteurs et des profils des abonnés découlant de leur localisation et des options d'abonnement souscrites.

Les acteurs du projet :

Maîtrise d'ouvrage

L'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss). Responsable de l'harmonisation : Antón URQUIZA.

Maîtrise d'Oeuvre

Editoriale : l'Acoss et l'Urssaf de Toulouse pour le portail [Urssaf.fr](http://www.urssaf.fr), chaque Urssaf assurant sa rédaction locale.
Informatique : Cirso de Toulouse et l'Urssaf de Bordeaux.